

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 16 MARS 2022

L'An Deux Mille Vingt-Deux, le mercredi seize mars à dix-neuf heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Henri MONTELLANICO.

Étaient présents : Henri MONTELLANICO, Josiane CHABERT, Patrick FIORINI, Martine GAUTHERON, Alexandre BOTELLA, Camille LECUNFF-GUILLARD, Michel JEANNOT, Olivier SUSINI.

Étaient excusés : Jacques GOLIASSE, Jean-Pierre JOURDAIN, Francis PETRICIG (pouvoir à M. JEANNOT) Virginie MAS, Danièle SANTESTEBAN (pouvoir à Mme CHABERT).

Objet : Affectation des résultats

L'examen du compte administratif 2021 fait ressortir les éléments suivants :

- Dans la section de Fonctionnement, **un excédent cumulé de 566 525.93 €**
- Dans la section d'Investissement, **un excédent cumulé de 135 939.95 €**
- **Aucun reste à réaliser** à reporter en 2022.

Le Président explique qu'il convient de reprendre ces résultats dans le Budget Primitif 2022, et propose de les affecter de la façon suivante :

- Pour la section d'investissement :
 - En recettes :
 - reprise de l'excédent constaté : **Compte R 001 pour 135 939.95 €**
 - affectation du résultat pour couvrir le besoin de financement avec une partie de l'excédent de fonctionnement : **Compte 1068 pour 386 525.93 €**
- Pour la section de fonctionnement :
 - En recettes :
 - reprise du reste de l'excédent de fonctionnement dégagé : **Compte R 002 pour 180 000 €**

Après délibération,

A l'unanimité, le Comité Syndical :


- **DECIDE** d'affecter au compte 1068 la somme de 386 525.93 €,

- **APPROUVE** la reprise des résultats pour
 - 139 939.95 € au compte R 001
 - 180 000 € au compte R 002.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au
représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 16 mars 2022

Le Président

Henri MONTELLANICO

